

Assemblée générale SGTV 2020 du 3.9.20

Chers membres,

2020 est l'année de COVID-19, cela a maintenant aussi un impact sur notre assemblée générale.

Depuis de nombreuses années, l'assemblée générale de la SGTV se tient dans le cadre du Forum de Bienne. Malheureusement, cette année (voir lettre jointe) a dû être annulée.

Afin que nous puissions continuer à travailler de manière administrativement correcte malgré l'annulation de l'assemblée générale à Bienne, le conseil d'administration de la SGTV a décidé de tenir l'assemblée générale 2020 en vidéoconférence et d'obtenir les résolutions par lettre circulaire.

Plus précisément, ils recevront en temps utile un lien leur permettant de participer à la collection de vidéos, ainsi que les documents nécessaires à la prise de décision par voie de circulation.

Nous devons décider des points suivants de l'ordre du jour cette année :

1. **Protocole de l'assemblée générale 2019**
2. **Rapport du président**
3. **Rapport du réviseur et bilan comptable annuel**

Les élections ou les transactions importantes ne sont pas en suspens.

Si vous avez des questions, nous serons heureux d'y répondre.

Les questions et les demandes doivent être envoyées au bureau de la SGTV (info@sgtv.org) avant le 3.8.20

Les temps inhabituels nécessitent des moyens inhabituels. Nous vous remercions de votre confiance et de votre soutien.

Avec mes meilleures salutations

Beat Gründler

Président SGTV

Pièce jointe : lettre conjointe du SGATC, du SGTV et du CIC